

régionyon

**QUELLE PLACE POUR
LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE ?**

POLITIQUE CULTURELLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL – 1.0

UNE OFFRE CULTURELLE PRÉCAIRE	4
DE NOUVEAUX BESOINS	5
DES SALLES POUR CRÉER	6
DES LIEUX POUR SE PRODUIRE	7
PLURALITÉ ET PROXIMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	8
DES ÉVÉNEMENTS PHARES POUR LA RÉGION	9
DES MUSÉES PLEINS DE VIE	10
ET L'EFFORT PUBLIC DANS TOUT ÇA ?	11

Arnex-sur-Nyon	Duillier	Mont-sur-Rolle
Arzier-le-Muids	Dully	Nyon
Bassins	Essertines-sur-Rolle	Perroy
Begnins	Eysins	Prangins
Bogis-Bossey	Founex	Rolle
Borex	Genolier	Saint-Cergue
Bursinel	Gilly	Saint-George
Bursins	Gingins	Signy-Avenex
Burtigny	Givrins	Tannay
Chavannes-de-Bogis	Gland	Tartegnin
Chavannes-des-Bois	Grens	Trélex
Chéserex	La Rippe	Vich
Coinsins	Le Vaud	Vinzel
Commugny	Longirod	
Coppet	Luins	
Crans-près-Céligny	Marchissy	
Crassier	Mies	

régionyon

Par le biais du Conseil régional,
les communes attribuent depuis
2008 un Prix culturel dans un
domaine différent chaque année.
Dès 2010, un mérite artistique est
décerné à un artiste de renom, ayant
contribué au rayonnement de la région.

—

Lauréats primés

2008 : musique, Paul Quadri, album « Next Hollywood »

2009 : théâtre, Julie Burnier, Compagnie Pied de Biche, « La quête de la peur »

2010 : arts visuels, Fabrice Gasser, film « Motel »

mérite artistique, José Barrense-Dias

2011 : danse contemporaine

UN PRIX, C'EST UNE RÉCOMPENSE
INDIVIDUELLE QUI VISE À
CONSACRER, EN MÊME TEMPS,
UNE POLITIQUE CULTURELLE



© COMPAGNIE PIED DE BICHE 2007
« LE VAILLANT PETIT TAILLEUR »
PHOTO MARION BURNIER

En 2004, à la demande des communes, le Conseil régional a créé un pot commun pour subventionner l'enseignement musical. Depuis, les actions et le budget en faveur de la culture ont peu évolué. Aujourd'hui, les moyens alloués ne répondent que marginalement aux besoins des artistes et aux attentes d'une population qui augmente et se diversifie.

Pourtant, élaborer une politique culturelle d'envergure régionale signifie favoriser le tissu artistique local, dépendant pour une bonne partie des finances publiques pour exister. Les retombées d'une telle politique contribuent à dynamiser la vie associative locale, mais surtout à renforcer l'attractivité de la région nyonnaise. A titre d'exemple, les festivals représentent le principal facteur de renommée du district, en Suisse comme en Europe.

CÔTÉ AUTORITÉS

Les contributions aux activités culturelles diffèrent entre les communes. Dans le budget communal, le soutien annuel oscille entre 3 et 300 francs (CHF) par habitant, selon les localités. Certaines apportent une aide logistique, avec la mise à disposition de salles ou de panneaux d'affichage public.

Une meilleure mise en réseau des compétences et des équipements permettrait d'élargir la palette des activités et de tendre vers une professionnalisation des artistes. En complément des soutiens communaux, un fonds culturel intercommunal équilibrerait et consoliderait l'offre artistique, à l'instar de la région de la Riviera. L'ensemble de ces mesures contribueraient à assurer une visibilité sur la scène lémanique aux artistes et à la région.



DE NOUVEAUX BESOINS

En dehors de l'enseignement musical, de nombreux autres domaines artistiques expriment différents besoins en équipement et en aide à la création. Cette diversité est précieuse, car, à l'échelle de la société, la culture consolide le lien social et favorise les échanges.

CÔTÉ ACTEURS

En augmentation constante, la population de la région se diversifie. Des goûts artistiques variés demandent à s'épanouir les uns à côté des autres. Par leurs activités, associations, sociétés locales, salles de spectacle et musées entretiennent ce dynamisme culturel.

Encourager cette pluralité permettrait aux acteurs de la culture de mieux s'adresser aux jeunes, aux personnes actives comme aux aînés.

A titre d'exemple, seule l'Usine à Gaz, dans le district de Nyon, ouvre ses portes à prix réduits aux jeunes détenteurs du « Passculture » émis par l'Etat de Vaud (spectacles d'humour, de danse, de théâtre ou de musique).

À LA DEMANDE D'ACTEURS CULTURELS ET POLITIQUES, LE CONSEIL RÉGIONAL A RÉALISÉ DES ENQUÊTES SUR LE TERRAIN :

- EN 2007, PLUS DE 1'000 JEUNES DE MOINS DE 20 ANS ONT RÉPONDU À UN QUESTIONNAIRE SUR LEURS ACTIVITÉS CULTURELLES.
- EN 2009, 43 MUNICIPALITÉS ONT PARTICIPÉ À UNE ENQUÊTE À PROPOS DE LEUR SOUTIEN À LA CULTURE.



© PALÉO 2010 — CHAPELIER FOU — PHOTO ETAP

Situé entre Lausanne et Genève, le district a tout intérêt à retenir ses artistes, initiateurs de créativité. Mais pour l'instant, la plupart manquent de locaux appropriés.

DU THÉÂTRE AUX ARTS VISUELS

La région compte douze compagnies répertoriées à la Fédération suisse des théâtres amateurs. Moins de la moitié répètent dans un lieu qui leur est réservé. Les compagnies de danse rencontrent autant de difficultés.

Les groupes de musique — encore plus nombreux — n'ont pas tous un local garanti et, surtout, adapté. Les plasticiens, les réalisateurs ou les photographes manquent aussi de lieux de création.



© TROUPE DE SERREAUX-DESSUS 2009
« JUSTICE À SERREAUX » — PHOTO FREDY SCHOCH

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES QUI DÉFINISSENT L'INTÉRÊT RÉGIONAL D'UN LIEU DE CRÉATION :

- CLAUSE DE CARENCE ET DE BESOIN
- QUALITÉS TECHNIQUES
- PROFESSIONNALISATION DE L'ORGANISATION
- MISE EN RÉSEAU
- TAUX D'OCCUPATION POUR LA CULTURE
- ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET FINANCIÈRE (POUR LES ARTISTES)



ATELIERS CRÉATIFS

D'anciens entrepôts peuvent être affectés à l'usage des artistes, à moindres coûts comparés aux exigences d'autres équipements publics. L'ancienne usine Roch-Téssa, située près du camping de Rolle, s'avère un bon exemple de locaux mis à disposition d'artistes contemporains, même si son statut demeure aujourd'hui incertain.

En règle générale, un atelier créatif a pour but d'encourager des domaines artistiques bien définis (exemples : une maison de la danse, les ateliers des arts visuels, etc.). L'établissement offre à des conditions contractuelles avantageuses des locaux, ainsi que la promotion du site avec la mise à disposition d'un espace de représentation ou d'exposition.



DES LIEUX POUR SE PRODUIRE

Cinq théâtres en mains publiques, c'est important à l'échelle d'un district. Bien équipés, leurs capacités d'accueil varient entre 300 et 500 places assises. Pourtant, ces lieux servent plus souvent aux activités communales ou scolaires qu'à la culture. C'est pourquoi les artistes, qu'ils soient issus du théâtre, de la danse, de la musique ou des arts du cirque, manquent finalement d'espaces pour se produire.



QUELQUES CARACTÉRISTIQUES QUI DÉFINISSENT L'INTÉRÊT RÉGIONAL D'UNE

SALLE DE SPECTACLE :

- PROFESSIONNALISATION DE LA PROGRAMMATION
- MISE EN RÉSEAU
- QUALITÉS TECHNIQUES
- TAUX D'OCCUPATION POUR LA CULTURE
- ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE ET GÉOGRAPHIQUE (POUR LE PUBLIC ET POUR LES ARTISTES)

SE FAIRE CONNAÎTRE DANS LA RÉGION ET AU-DELÀ

Le programmeur compétent facilite l'intégration de la salle de spectacle dans le réseau professionnel romand. Cette visibilité draine des spectateurs de la région et de l'extérieur. Par exemple, environ 20 % du public de l'Usine à Gaz vient de Nyon, 35 % du district et plus de 45 % de l'extérieur.

L'Usine à Gaz Nyon

—

Le Théâtre de Grand-Champ Gland

—

Le Théâtre de Terre Sainte Coppet

—

Le Théâtre de Marens Nyon

—

Le Théâtre du Casino Rolle

Certains lieux pourraient être plus souvent occupés pour les arts et la culture et, accessoirement, mis à disposition des artistes de la région. Autre action, les lieux de représentation ont la possibilité de mettre en commun leur promotion et leurs compétences, pour mieux faire connaître chaque établissement auprès de l'ensemble de la population et des entreprises du district (par exemple, avec un memento culturel). De telles collaborations engendreraient des économies d'échelle tout en renforçant l'identité de chaque établissement.



© FAR 2010 — « BIVOUAC » — PHOTO NICOLAS LIEBER





La vie villageoise doit être préservée, elle évolue en parallèle de l'activité culturelle qui dépasse parfois les frontières communales. Par exemple, les bibliothèques, en plus de leur fonction intellectuelle, maintiennent un lien social entre les habitants d'une commune.



© CONSERVATOIRE DE L'OUEST VAUDOIS 2009
- LA BOÎTE À MUSIQUE -, PRANGINS
PHOTO CHRISTIAN RUF

SOUTENIR LA DIVERSITÉ

La région est riche en classes artistiques qui, mis à part les écoles de musique, manquent de soutien. Cette diversité mérite d'être encouragée pour que les jeunes de la région continuent à pratiquer tant la musique que la danse, le théâtre ou les arts plastiques.

L'enquête menée auprès de plus de 1'000 élèves du district a montré que les arts de la scène et du cirque, la danse comme les arts visuels attirent en nombre les jeunes de 16 à 20 ans.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES QUI DÉFINISSENT L'INTÉRÊT RÉGIONAL D'UNE FORMATION :

- RARETÉ DE L'OFFRE
- ORIGINALITÉ ET QUALITÉ DE LA FORMATION
- EFFORT DE SENSIBILISATION
- COLLABORATIONS ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA FORMATION (NOTAMMENT EN DEHORS DES PÉRIODES SCOLAIRES)
- ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET FINANCIÈRE
- RENOMMÉE DE L'INSTITUTION À BUT NON LUCRATIF
- CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DE LA RÉGION
- BESOIN FINANCIER DÉMONTRÉ

DES ÉVÉNEMENTS PHARES POUR LA RÉGION

A l'instar de Paléo Festival, de Visions du Réel, du Far° et de Caribana, certaines manifestations dépassent largement les frontières du district. Aujourd'hui, la renommée de ces événements participe à la réputation nationale et internationale de la région.

Si des manifestations peuvent être économiquement rentables, d'autres ne bénéficient que marginalement d'une valorisation commerciale. Pourtant, celles-ci entraînent des retours positifs sur l'économie régionale (l'hôtellerie, la restauration, les transports publics ou encore les commerces).

Entre 2006 et 2010, le Conseil régional a soutenu ponctuellement, en fonction de ses budgets :

Par-dessus le mur, l'écriture (2006, 2007)

—

Madame de Staël, bonsoir! (2008)

—

Le concours de peinture de Perroy (2008-2009)

—

Les Variations musicales de Tannay (2009-2010)

—

Justice à Serreaux (2009)

—

Festival Far° (2010)

RÉEL

Ces aides sont marginales, sans possibilité d'équité. Un fonds régional permettrait de compléter les efforts des communes. Selon l'avant-projet de loi cantonale (LPC), cette solidarité intercommunale ouvre la porte à l'engagement cantonal.

Les volontés d'acteurs culturels de la région, passionnés et accomplis, portent de tels événements mais ne suffisent souvent pas à assurer leur viabilité. Et surtout, la réputation d'un événement dépend de la qualité de sa programmation artistique qui a, évidemment, un certain coût.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES QUI DÉFINISSENT L'INTÉRÊT RÉGIONAL D'UN ÉVÉNEMENT :

- PROVENANCE DU PUBLIC
- QUALITÉ, ORIGINALITÉ ET DURÉE DE LA PROGRAMMATION
- RENOMMÉE DE L'ÉVÉNEMENT ET CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DE LA RÉGION
- SOUTIENS FINANCIERS DE LA COMMUNE HÔTE ET DU CANTON



© VISIONS DU REEL 2010 — PHOTO MICHEL PERRET

L'enquête auprès des jeunes du district montre que les expositions d'art, les musées et autres emblèmes du patrimoine local, les séduisent peu. Pourtant ces institutions sont nombreuses et porteuses non seulement d'une histoire mais aussi du caractère de la région. Quelques exemples :

Musée du Léman Nyon

—

Musée national suisse Château de Prangins

—

Musée historique et des porcelaines Château de Nyon

—

Musée romain Nyon

—

Musée Madame de Staël Château de Coppet

—

Le Moulin Saint-George

—

Le Musée romand de la machine agricole Gingins



Les partenariats entre musées et écoles sensibilisent les jeunes à l'histoire et à l'art. De même, un patrimoine bâti mis en valeur peut séduire un large public. Ainsi, l'entretien et la scénographie des musées doivent être régulièrement revus et améliorés. En collaboration avec Nyon Région Tourisme, un effort de signalétique et des itinéraires didactiques pourraient être également développés pour la population locale.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES QUI DÉFINISSENT L'INTÉRÊT RÉGIONAL D'UN LIEU D'EXPOSITION :

- CARACTÈRE UNIQUE ET EXCEPTIONNEL
- OBJET FÉDÉRATEUR ET CONTENU AUQUEL S'IDENTIFIENT LES COMMUNES
- SOUTIEN FINANCIER D'UNE COLLECTIVITÉ PUBLIQUE OU D'UN ACTEUR PRIVÉ
- BESOIN FINANCIER DÉMONTRÉ



© RÉGIONNYON — PHOTO VINCENT FESSELET

ET L'EFFORT PUBLIC DANS TOUT ÇA ?



Sollicitée par des communes ou des acteurs culturels, la région peut mettre à disposition certaines compétences. Avant d'entrer en matière, la dimension régionale d'un projet est évaluée.

Pour être soutenu, un projet doit correspondre à l'un des domaines prioritaires présentés dans cette brochure.

RÉGIONYON PEUT METTRE À DISPOSITION CERTAINS SOUTIENS POUR UN PROJET D'INTÉRÊT RÉGIONAL :


- COORDINATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL
- ÉTUDE DE FAISABILITÉ
- AIDES PONCTUELLES OU AU DÉMARRAGE
- AIDES RÉGULIÈRES (PAR CONVENTION, CONTRAT DE PRESTATIONS, ETC.)
- PARTICIPATION À L'INVESTISSEMENT
- PRIX CULTUREL

En complément de l'effort des communes qui soutiennent les activités culturelles, dès 2011, le budget du Conseil régional devrait permettre d'amorcer de nouvelles actions, en particulier en faveur de la promotion des lieux de spectacle et sur la faisabilité d'ateliers créatifs. L'année 2011 devrait aussi affirmer le soutien régional à un, voire deux événements, afin de confirmer la participation cantonale. Dès 2012, les moyens devraient pouvoir augmenter régulièrement par étapes, en fonction des projets étudiés et des volontés communales.

—
En matière artistique — la dynamique reposant sur l'aide régulière — seule la gestion intercommunale d'un fonds culturel garantira la bonne répartition des ressources.



© PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS



Conseil régional du district de Nyon
10, rue du Marché — 1260 Nyon
Téléphone 022 361 23 24 — Fax 022 361 23 02
www.regionyon.ch

© JVAL FESTIVAL 2010 — SOLANGE LA FRANGE
PHOTO GILLES BIÉLER